



URGENT : réduction du RSA

Par **Elodie0207**, le **05/10/2021** à **17:41**

Bonjour,

J'ai eu une réduction de mon rsa de 400 €, j'ai touché 90 €, sauf que j'attends un bébé pour avril et cela me met dans l'embarras total. J'attends également des visites pour un appartement afin de pouvoir être logée avant l'arrivée de mon enfant, cela a été dû à ma non présence à un rendez-vous car j'ai rencontré énormément de problèmes personnels et familiaux.

J'aurais aimer savoir les démarches à faire afin de pouvoir régulariser la situation .

Merci beaucoup.

Par **P.M.**, le **05/10/2021** à **17:57**

Bonjour,

Vous ne précisez pas avec quel organisme vous aviez rendez-vous et si vous avez justifié votre absence en vous excusant...

Il faudrait peut-être commencer par reprendre contact avec cet organisme car si on vous donne rendez-vous cela doit avoir une certaine importance...

Par **Elodie0207**, le **05/10/2021** à **18:01**

Merci pour votre réponse.

Alors cela été pour un rendez-vous mensuel afin de voir où j'en été pour mes démarches professionnelles et pour l'obtention de mon permis de conduire.

J'ai envoyé des e-mails en m'excusant et en justifiant, et là je pensais également leur envoyer un courrier en lettre recommandée, pensez-vous que cela serait bien ?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **05/10/2021** à **18:14**

Vous pourriez essayer et en plus prendre contact téléphoniquement si possible...

Par **Elodie0207**, le **05/10/2021** à **21:11**

d'accord je vous remercie.

Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **06/10/2021** à **07:14**

Bonjour

A la réponse de mon confrère, j'ajoute que vous pouvez adresser un courrier au Président du Conseil Général de votre lieu de résidence en R/AR.

Votre réclamation doit être justifiée par un événement attestant de la légitimité de votre situation.